

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 26

Artikel: Autour du Grand Conseil
Autor: C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

Société Anonyme Suisse de Publicité

Haasenstein et Vogler,

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 24 juin 1916 : Lè de Dzenèva
ao Léman (Marc à Louis). — Un vrai vau-
dois. — L'âne au barreau (L. D.). — Le « vieux Mou-
don ». — Correspondance nègre. — La maison
fleurie. — A l'oreille. — Le retour d'un contingent :
Fribourg 1449 (Fin). — Comme ça !...

LÉ DE DZENÈVA AO LÉMAN

L'étant dou coo, ion de Dzenèva
L'autro de pas tant llièin d'Outsi.
Pas de cliiau coo à mena bièva,
Mau fotu, tot èmèsantsi.
Faillâi vèrè cliiau crâno brè,
Cliiau get, cliiau frimousse rossette,
Cliiau z'estoma de dhî quartette,
Quemet san totè à bor dau lè.

Justameint s'étant, cliiau demeindze,
Dépustâ on petit bocon,
Câ on etàî aprî veneindze.
Lo novî l'avâi età bon.
Pâo-t-on appellâ *dépustâ*.
Ao bin *nièzi*, on *badenâdo* ?
Ne crâio pas. Baïo on gadzo
Se ne faut pas dere *mourgâ* !

— « Sè pas porquie de la mètsance,
Desâi lo Vaudois moquèran,
Tsi vo tota la gouvernance
Ne vâo pas appellâ *Léman*
Noutron lè, biau per ti lè tein,
Câ l'è son nom tot veretâbllo.
Faut avâi 'na tita dau diâbllo
Po voliâi lâi dere autrameint. »

— « Faut lire fin sou de dzenâivro,
So repond noutron Genevois,
Po pas crèrè cein que lè lâivro
le diant pertot à dzor de vouâ :
Lé de Dzenèva l'è son nom,
Du que l'è tsi no que ie vèsse
Et no sein à la bouna pllièce
Po lo batsî ! No z'âi rézon. »

— « Te dêveze quemet 'na bîte,
So repond dinse lo Vaudois :
Vo faut pas vo montâ la tita
Po clli lè, vo, lè Genevois.
No z'ein âi la bouna mâiti.
Vo, ie faut que pliëve à la rollie
Por que vo z'aussî de cliia golliè
On bocon mè que *dou déci* ! »

MARC A LOUIS.

(Lé = lac.)

La dent. — Comment pouvez-vous distinguer
un jeune perdreau d'un vieux ?

— Par les dents !
— Vous voulez rire ; chacun sait que les per-
dreux n'ont pas de dents.
— Oui, mais moi j'en ai.

Fidélité. — Jeune veuve de trois jours, à une
amie :

— Je t'assure que feu mon mari était une
belle âme, je n'ai pas encore pu l'oublier.

UN VRAI VAUDOIS

« Aujourd'hui, il y a tant de
mécontentement du présent que
l'on voudrait pouvoir d'une main
faire refluer le passé et de l'autre
effeuiller l'avenir. »

Juste OLIVIER.

(Le Canton de Vaud, préface.)

L'AUTRE soir, une douzaine de personnes
étaient réunies autour d'une table de res-
taurant.

— Tiens, dit l'une d'elles, après un coup d'œil
circulaire, nous sommes tous Vaudois !

L'exclamation peut paraître tout d'abord ridi-
cule : douze Vaudois réunis, et cela dans la ca-
pitale du canton de Vaud, mais qu'y a-t-il donc
là d'extraordinaire ? N'est-ce pas tout naturel ?

Eh ! bien, non, ce n'est pas si naturel que ça,
ne vous déplaît, à Lausanne, tout au moins.
Elles ne sont plus communes, les réunions un
peu nombreuses où l'on ne se trouve qu'entre
Vaudois, Vaudois du cru.

Et c'est aussi pourquoi, un de nos pasteurs,
bénissant tout récemment un mariage, pouvait
dire, en substance, dans son allocution aux
époux :

« A cette époque, où l'on voit tant de mari-
ages internationaux, contractés souvent à la
légère, sous l'égide d'un mirage trompeur, il
m'est particulièrement doux d'être appelé à bé-
nir encore l'union d'époux appartenant tous
deux à des familles de bonne vieille souche
vaudoise. Cela console de cette folie de cosmo-
politisme qui nous envahit et cela autorise de
réjouissantes espérances. »

Et cela aussi nous rappelle qu'il n'y a pas très
longtemps, Georges Jaccottet, écrivant, dans la
Feuille d'avis de Vevey, la nécrologie d'un
Vaudois de bonne race, qui vient de nous quit-
ter à jamais, traçait ainsi le portrait du défunt :

« C'était un type ! Quand, il y a quelques an-
nées, j'eus le bonheur de faire sa connaissance,
on m'avait dit déjà : Vous allez voir un vrai type
de Vaudois ! Et dès lors, au fur et à mesure que
d'amicales rencontres me permirent d'apprendre
à le mieux connaître et à l'aimer toujours
davantage, cette affirmation s'imposa de plus
en plus à mon cerveau. Oui, c'était un vrai type
de chez nous et si en raison des circonstances
de sa vie, il n'a pas eu l'occasion de se mettre,
comme il l'aurait pu, au premier plan de notre
vie publique, il a eu le rare privilège d'incarner
et de faire valoir, tout le long de sa vie labo-
rieuse et modeste, les meilleures et les plus
solides qualités de notre race. En cela, il a été
un modèle et un exemple. »

« Toujours je le verrai, en costume de tra-
vail, dans son écurie, sa grange ou son pressoir.
La chemise largement ouverte sur son torse de
bronze, les bras musclés hors de la manche, il
respirait la force calme et la tranquille énergie.
Tous ses gestes sobres, mesurés, dénotaient
l'équilibre des forces. Et quand, tendant vers
ses amis sa main cordiale, largement ouverte,
il plantait sur nous son regard clair où rayonnait
la lumière de la franchise et de l'honnêteté,

on comprenait que cet équilibre physique résul-
tait de l'harmonie intérieure ; on sentait que
dans le cœur et le cerveau qui dirigeaient ce
bel organisme, il n'y avait pas trace pour l'équi-
voque, la duplicité ou le mensonge. Voilà pour-
quoi, tout simplement, très vaillamment, il a
creusé jusqu'au bout le rude sillon que la Pro-
vidence lui avait désigné. Il a fait toute sa tâche
de vigneron vaudois, dans sa vigne, dans son
foyer, dans sa localité ; il l'a faite sans phrases
inutiles ni discours superflus, mais il l'a faite
gaîment, avec une vaillance rare et avec une
exquise bonhomie. Et le souvenir qu'il a ainsi
laissé sera autrement durable et bienfaisant que
celui de beaucoup des grands et des puissants
de ce monde.

« Il avait aussi et surtout de notre race
vaudoise le gros bon sens, le bon sens avisé
qui, sans qu'il soit besoin d'études compliquées
ni d'instruction supérieure, sait discerner en
toutes choses le vrai du faux, le naturel du tru-
qué, le bien du mal. Je ne me souviens pas de
lui avoir entendu énoncer de ces jugements su-
perfiels et catégoriques où se complaisent
tant de personnes. Tout ce qu'il disait était
marqué au coin de la pondération, de la mesure
et d'une juste compréhension de la vie et de ses
obligations.

« Et ce bon sens était assaisonné de l'esprit le
plus fin et le plus délié. Quand, dans le pres-
soir, aux vendanges, le moût coulait dans la
cuve, l'heure était parfois aux plaisanteries et
aux anecdotes pittoresques. L'œil pétillant de
gaîté, il écoutait un moment les récits des far-
ceurs puis, d'un mot à l'emporte-pièce, toujours
juste, jamais méchant, il faisait redoubler les
rires. »

Les mauvais plaisants. — Les faiseurs de
jeux de mots sont parfois d'affreux mauvais plai-
sants. Ainsi, l'autre jour, l'un d'eux feignait
de s'intéresser vivement au récit des atrocités
de la guerre, que lui faisait une compatriote
venue de Serbie.

— Voyez-vous, disait cette dame, il y a des
jours où la population ne respirait plus !

— Cela devait lui arriver quatre jours sur
sept, fait notre vinaigrier.

— Monsieur, je ne saisis pas...

— Mais, madame, c'est bien simple : vos po-
pulations de là-bas ne respiraient ni le diman-
che, ni le lundi, ni le jeudi, ni le samedi, parce
que ces jours-là sont sans air (r).

Oh ! là là !

Autour du Grand Conseil. — Deux députés
sont assis dans un café de la Cité devant un
« demi ».

— Dis-voï, Jules, est-ce qu'on en prend en-
core un ?

— Aloô, c'est sûr.

— Eh bien, commande-le voir ; tu auras au
moins dit quelque chose dans cette session.

C.